

Caractéristiques du prêt Taux Fixe complémentaire à l'Eco-prêt

Durée du prêt	15 ans	20 ans	25 ans
Taux	Taux fixe : barème mensuel		
Profil d'amortissement	Echéances constantes		
Taux de progression de l'amortissement	0%		
Périodicité des échéances	Annuelle		
Mobilisation des fonds	10 mois		
Préfinancement	Possible, de 3 à 12 mois		
Pénalités de dédit	Indemnités actuarielles sur courbe OAT		
Indemnités de remboursement anticipé	Indemnités actuarielles sur courbe OAT		
Quotité de financement	En complément de l'Eco-prêt, sans plafond de montant		
Opérations éligibles	Opérations de réhabilitation thermique de logements sociaux qui atteignent les exigences de performance de l'Eco-prêt		
Emprunteurs éligibles	L'ensemble des OLS (ESH, OPH, SEM, COOP), y compris les opérateurs présents en Outre-mer		
Disponibilité de l'offre	Dès le 5 juillet 2018		

Articulation de l'offre

1	PAM Eco-prêt Découvrez l'offre
2	Taux Fixe Complémentaire à l'Eco-prêt pour compléter le besoin de financement non pris en charge par le PAM Eco-prêt, sans plafond de montant